



Refus de rembourser suite à perte de colis

Par **achristine**, le **05/12/2008** à **11:45**

Bonjour,

Suite à un achat entre particuliers pour un montant de 1000E , le colis livré en colissimo sans contre signature a disparu.

J'ai réglé la totalité de la somme à la commande. L'expéditeur ne veut pas me rembourser car le colis est perdu et il l'a assuré seulement pour une valeur de 50E.

Qui pourrait m'informer sur les démarches juridiques. Comment faire pour récupérer l'argent
Grand MERCI d'avance